

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

Juin 2025



ÉVALUATION FINALE DU PROJET

« RENFORCEMENT DU DIALOGUE BINATIONAL ENTRE HAÏTI ET LA RÉPUBLIQUE DOMINICAINE POUR PROMOUVOIR LA COHÉSION SOCIALE DANS LA ZONE FRONTALIÈRE »

Cette note d'évaluation présente un résumé des principales constatations, conclusions et recommandations, telles qu'identifiées par le(s) évaluateur(s) à l'intention des principales parties prenantes, y compris en interne par le personnel de l'OIM et en externe par les partenaires au projet. De plus amples informations sont disponibles dans le rapport d'évaluation complet.

Type d'évaluation: Évaluation finale indépendante

Évaluateur(s): Célestin SIKUBE TAKAMGNO

Dates des visites

sur le terrain : du 25 mars au 15 avril 2025

Date du rapport final: 1 juin 2025

Commandé par : OIM et PNUD en Haïti et République dominicaine

Géré par : Javier SANCHEZ, Monitoring and Evaluation Officer

RÉSUMÉ DU PROJET

Le projet « Renforcement du dialogue binational entre Haïti et la République Dominicaine » vise à promouvoir la cohésion sociale dans la zone frontalière en prévenant les conflits et en renforçant la coopération autour de la sécurité, la migration, la gestion des ressources naturelles partagées et le développement local. Il répond à un contexte de tensions historiques et de disparités socioéconomiques entre les deux pays.

L'initiative s'appuie sur la création d'espaces de dialogue formels et informels, en impliquant trois catégories principales de bénéficiaires : 1. Les populations frontalières vulnérables, notamment femmes, jeunes et migrants ; 2. Les acteurs communautaires et institutionnels, comme les autorités locales, forces de sécurité et ONG ; et 3. Les structures de coordination binationale, telles que la Commission Mixte Bilatérale.

Pour atteindre ses objectifs, le projet s'est concentré sur trois axes principaux : 1. Sensibiliser les populations frontalières aux avantages d'une migration sûre, ordonnée et régulière ainsi qu'aux bénéfices du dialogue binational ; 2. Renforcer la cohésion sociale et prévenir les conflits locaux via des espaces

But de l'évaluation : L'évaluation porte sur l'analyse des critères OCDE, tout en intégrant les dimensions transversales telles que la sensibilité au genre et aux conflits. Elle vise à mesurer dans quelle mesure le projet a contribué à renforcer la coopération communautaire et institutionnelle entre Haïti et la République dominicaine, en répondant aux besoins des bénéficiaires, notamment les populations vulnérables. L'évaluation examine également la qualité de la mise en œuvre, les stratégies employées, et l'alignement du projet avec les priorités nationales, afin de formuler des recommandations pour améliorer les futures interventions.

Critères d'évaluation : pertinence, efficacité, efficience, cohérence, durabilité, sensibilité aux droits humains, au genre et aux conflits, effet catalytique, et capacité d'innovation et de gestion des risques.

Méthodologie d'évaluation : Revue documentaire, collecte quantitative, entretiens semi-directifs individuels, entretiens de groupe (groupes de discussion) et observations directes.

Informations du projet :

Portée géographique : Haïti et République dominicaine

Type du projet : Cohésion sociale

Code du projet : CS1137 / CS1138

Indicateur de l'égalité des sexes : 0

Période du projet : 1 avril 2021 – 30 avril 2025

Donateur : Peacebuilding Fund (PBF)

Budget : USD 3 000 000

de dialogue transfrontaliers et des mécanismes de collaboration technique et culturelle ; et 3. Appuyer la Commission Mixte Bilatérale (CMB) pour renforcer le dialogue binational, notamment sur la gestion des ressources naturelles partagées, la sécurité et la migration.

Le projet favorise un dialogue inclusif et durable, renforçant la coopération transfrontalière pour une paix durable et un développement local bénéfique aux communautés frontalières.

RÉSUMÉ D'ÉVALUATION

PRINCIPALES CONSTATATIONS ET CONCLUSIONS

L'évaluation du projet révèle des résultats globalement positifs selon plusieurs critères. En termes de pertinence (75 %), le projet a répondu aux priorités des communautés frontalières et des stratégies nationales, bien qu'une plus forte implication des acteurs locaux aurait renforcé son impact. Sur l'efficacité (78,6 %), les objectifs en formation, sensibilisation et dialogue ont été atteints. Cependant, la transformation des perceptions sur la migration et l'ancrage politique durable restent des défis.

Pour l'efficience (85 %), le projet a bien utilisé ses ressources, même si une meilleure coordination entre agences aurait amélioré la cohérence. La cohérence (75 %) avec d'autres initiatives est satisfaisante, bien que l'intégration locale puisse être renforcée. En matière de durabilité (66,7 %), les acquis commencent à être institutionnalisés, mais l'absence de stratégies claires de pérennisation limite les perspectives à moyen terme.

Le projet a adopté une approche inclusive en matière de droits humains et genre (75 %), favorisant l'autonomisation des femmes, des jeunes et des migrants vulnérables, mais ces progrès restent à consolider. La sensibilité aux conflits (66,7 %) a permis de réduire certaines tensions grâce à des espaces de dialogue, mais une prévention proactive est nécessaire. Enfin, le projet a eu un fort effet catalytique (87,5 %) et a montré une grande capacité d'innovation et de gestion du risque (87,5 %), notamment via la médiation numérique et les laboratoires d'innovation sociale, renforçant son impact dans un contexte instable.

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Une coordination fluide entre agences est cruciale pour assurer la cohérence dans la mise en œuvre de projets complexes. Les approches innovantes, comme les LIS, jouent un rôle important en favorisant l'engagement des jeunes et leur appropriation du projet. Par ailleurs, les campagnes de sensibilisation doivent être accompagnées d'actions économiques concrètes pour provoquer des changements durables dans les perceptions.

L'intégration précoce d'une stratégie de désengagement améliore les chances de pérennité des actions, tout comme l'inclusion active des femmes et des jeunes dans les instances décisionnelles locales, ce qui renforce la cohésion

communautaire et la redevabilité. De plus, adopter une approche proactive de prévention des conflits est essentiel dans des zones à forte instabilité, plutôt que de se concentrer uniquement sur leur résolution. Enfin, la documentation systématique des outils et pratiques innovantes facilite leur diffusion et reproduction à plus grande échelle.

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

1. Renforcer la co-construction locale par des diagnostics participatifs et la mobilisation des parties prenantes.
2. Intégrer systématiquement les leçons tirées d'autres projets régionaux et locaux.
3. Mettre en place une coordination inter-agences plus intégrée dès le démarrage.
4. Élargir la couverture des appuis aux jeunes et femmes et renforcer le soutien aux institutions locales.
5. Renforcer la mutualisation des fonctions transversales entre agences.
6. Prévoir la création d'un poste budgétisé dédié à la coordination inter-agences et interpays.
7. Cartographier les initiatives existantes.
8. Renforcer l'implication des parties prenantes locales dans la planification et le suivi.
9. Élaborer un plan de désengagement progressif avec transfert de compétences et outils aux institutions locales.
10. Mobiliser des financements additionnels pour pérenniser les activités clés.
11. Adopter une approche transformative du genre dans tous les volets du projet.
12. Planifier un suivi désagrégé des bénéficiaires et des quotas de participation inclusive.
13. Mettre en place des observatoires locaux de suivi des tensions et renforcer les capacités d'alerte précoce.
14. Garantir la flexibilité des outils et budgets pour s'adapter rapidement aux crises.
15. Documenter et formaliser les outils créés (LIS, plateformes de dialogue) sous forme de guides.
16. Intégrer les acquis dans les stratégies nationales de paix et de coopération.
17. Renforcer l'anticipation des tensions dès la conception.
18. Institutionnaliser les innovations réussies et valoriser les expérimentations à travers des publications.
19. Envisager une seconde phase du projet axée sur la consolidation des acquis, la valorisation des innovations sociales et l'extension des approches réussies.
20. Soutenir le renforcement et la mise en réseau des mécanismes communautaires de dialogue.